



Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé : Bases de biologie végétale - HAV302B

Responsable(s) : Serge Muller

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : 47.55 / serge.muller@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 3

Effectif min :

Effectif max : 180

Nombre d'heures

CM : 4,5 TP : 12 TD : 7,5 Terrain : SPS :

Noms des intervenants presentis : Serge Muller, Christophe Petit, Christine Heinz, Thomas Silberfeld, Laurence Pascal

Description de l'UE

L'UE aborde les notions théoriques de biologie végétale, en utilisant comme modèle le groupe des Spermatophytes. Elle vise à définir les notions et le vocabulaire spécifique de la morphologie, de l'anatomie, de la reproduction et des cycles biologiques.

3 CM permettent d'expliciter les notions théoriques et le vocabulaire : CM1, Morphologie végétale ; CM2, Anatomie végétale ; CM3, Reproduction et cycles biologiques.

5 TD permettent d'aborder les différents types de représentation graphique utilisés pour illustrer ces notions : TD1, Schéma morphologique ; TD2, Anatomie primaire ; TD3, Anatomie secondaire ; TD4, Diagramme floral et coupe longitudinale ; TD5, Cycle biologique.

4 TP permettent enfin de travailler sur du matériel biologique : TP1, Morphologie ; TP2, Anatomie ; TP3, Morphologie florale ; TP4, Morphologie des fruits.

Compétences visées par l'UE

- Maîtriser les notions de morphologie, anatomie, reproduction et cycles biologiques des végétaux
- Maîtriser le vocabulaire spécifique de ces 4 thèmes
- Maîtriser les codes de représentation des tissus et organes végétaux (schéma morphologique, schéma anatomique, diagramme floral, coupe longitudinale de fleur)
- Comprendre la structure et le fonctionnement d'un végétal type

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- Aucun



Modalité des contrôles de connaissances :

épreuve	coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou resp)
Écrit				
Contrôle Continu	100 %		2	resp
TP				
Oral				

Informations additionnelles :

Cadre réservé à l'administration :

Code UE : HAV302B